

fera connaître la voie par où la Providence veut les conduire.

Enfin, il n'est pas de lecteur sérieux qui, après avoir parcouru ces pages, n'en retire au moins cet enseignement : que s'il est des pays dont les origines ont été plus éclatantes, il n'en est pas dont les commencements ont été marqués par de plus beaux sacrifices et de plus sublimes dévouements.

MGR. CONROY A ST-HYACINTHE.

(Du Courrier de St. Hyacinthe.)

St. Hyacinthe a été, le 15 d'août, témoin d'une des plus belles démonstrations religieuses de cette province et certainement la plus brillante de toutes celles qui ont eu lieu en cette ville.

Le Délégué Apostolique, annoncé à l'avance, nous faisait l'insigne honneur de venir nous visiter, et la population entière, tout en appréciant les éminentes qualités personnelles de Son Excellence, était heureuse aussi de saluer en Mgr. Conroy l'envoyé du Saint-Siège et de témoigner au représentant de Pie IX le profond amour qu'elle porte et la grande vénération qu'elle possède pour l'illustre chef de l'Eglise.

Les fidèles de la ville épiscopale n'ont pas trompé l'attente de leur évêque et ont su répondre à son appel avec joie et enthousiasme. Le comité d'organisation avait préparé la démonstration tel qu'il était désirable qu'elle le fût, et nous sommes heureux de dire que l'illustre Envoyé fut reçu avec toute la dignité due à son rang et la pompe que la ville pouvait y mettre.

Par une heureuse circonstance, la visite de Mgr. Conroy coïncidait avec la création d'un Chapitre par Mgr. Moreau, et l'installation des Chanoines devait se faire le jour de la fête de St. Hyacinthe, lendemain de l'arrivée de Son Excellence. La fête du patron du diocèse et de la ville et le choix heureux des nouveaux titulaires n'étaient pas non plus étrangers à la démonstration de mercredi dernier.

La population était fière de donner un éclatant témoignage de sa foi et de son amour pour le Souverain Pontife, et elle en a été récompensée dans la flatteuse appréciation de Mgr. Conroy sur la cordiale réception qui lui a été faite et les remerciements qu'il a bien voulu adresser à Mgr. de St. Hyacinthe.

A sept heures précises, le convoi venant de Québec entra en gare. Mgr. Conroy laissa le convoi et monta sur l'estrade érigée pour la circonstance, ornée de drapeaux et recouverte de tapis. Une foule immense remplissait le terrain de la compagnie du chemin de fer et la rue adjacente.

A l'arrivée de Son Excellence, notre excellent corps de musique joua un air, et le Maire de la ville, M. G. C. Dessaulles, accompagné des membres du comité de réception, lut au Délégué apostolique l'adresse suivante au nom des citoyens :

A Son Excellence le Très-Révérend Dr. Conroy,
Evêque d'Ardagh, Délégué Apostolique en
Canada.

Monseigneur,

Les citoyens de St. Hyacinthe sont heureux d'offrir à Votre Excellence l'hommage de leur profond respect et de lui souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Les témoignages de respect et de sympathie n'ont pas manqué à Votre Excellence depuis son arrivée au Canada ; mais nous nous réjouissons de trouver aujourd'hui, dans la visite qu'elle veut bien nous faire, l'occasion de nous joindre aux voix nombreuses qui ont salué en Votre Excellence le prélat éminent par la science et les vertus, et le représentant distingué du Saint-Siège.

La population de St. Hyacinthe, presque exclusivement française et catholique, est heureuse de pouvoir assurer Votre Excellence de son entier dévouement au Saint Père, de la profonde sympathie que lui inspirent ses malheurs, et de son attachement inviolable à la Religion dont il est l'illustre chef.

St. Hyacinthe, 15 Août 1877.

G. C. DESSAULLES,
Maire.

Son Excellence répondit en français dans les termes suivants :

A Son Honneur le Maire de St. Hyacinthe.

MONSIEUR LE MAIRE. — Je vous remercie cordialement de la bienveillante adresse que vous venez de me lire au nom de toute la population de ville de Saint-Hyacinthe. Vous êtes heureux, me dites-vous, de m'offrir l'expression de

vous tout entier dévouement au Saint Père ; les malheurs qui l'affligent trouvent dans vos vœux un bien fidèle écho, et pour le consoler de tant de douleurs, vous voulez lui témoigner toute la piété filiale dont vous êtes capables, en vous montrant inviolablement attachés à notre sainte Religion dont il est l'illustre chef et le gardien inflexible. Je vous félicite de ces sentiments si nobles qui vous animent, et je suis heureux, vraiment heureux, de me trouver au milieu de vous et de constater, une fois de plus, l'esprit de foi qui fait battre si généreusement le cœur de tous les habitants du Canada.

Vous me parlez dans votre adresse des malheurs du Saint Père, et ils sont bien grands, sans doute ; mais je ne puis oublier, en cette circonstance, le malheur qui a frappé, il y a quelques mois, cette ville épiscopale de Saint-Hyacinthe, et qui a atteint dans leur fortune un grand nombre de ses citoyens. Je suis heureux cependant de voir que ces désastres sont en partie réparés et que votre ville, sortie de ses cendres, sera encore plus belle et plus riche qu'elle était auparavant.

Vous ajoutez que la population de Saint-Hyacinthe est presque exclusivement française et catholique. Ces deux paroles rappellent à mon souvenir les grands services que, par un dessein providentiel, la race française a été appelée à rendre en ce pays à la Foi catholique. Cette noble mission s'est trouvée entremêlée à tous les actes de votre vie nationale, et toujours vous l'avez noblement remplie, depuis l'instant où, pour la première fois, les généreux missionnaires firent entendre la parole du Christ dans les forêts vierges du Canada jusqu'à ce jour même. Les vicissitudes du temps ont amené la province de Québec à faire partie d'un beau groupe de provinces, unies pour former cette grande Puissance, sous une constitution qui, sauvegardant l'autonomie de chaque Etat, dirige l'action commune au bien du pays entier ; mais avec ce riche héritage de la Foi qui lui vient du passé, avec la fécondité de cette même Foi dans le présent, Québec n'a certainement rien à envier à ses sœurs, les autres provinces de la Confédération.

Je n'ai qu'un vœu à faire, c'est que munie des bénédictions du Saint Siège, cette belle et intéressante province de Québec se montre toujours fidèle à sa mission et que son avenir soit à la hauteur de son passé.

L'illumination fut brillante ; elle fut générale, et, comme ensemble, elle attira l'admiration des visiteurs distingués et des nombreuses personnes venues des paroisses environnantes.

Le lendemain, fête de St. Hyacinthe, il y eut messe solennelle à la cathédrale et Mgr. Conroy officia pontificalement.

Outre le délégué apostolique, on remarquait au chœur la présence de Sa Grâce l'Archevêque Taschereau, de Québec, et de NN. SS. Lafèche, des Trois-Rivières ; Langevin, de Rimouski ; Racine, de Sherbrooke ; Dubamel, d'Ottawa ; Moreau, de St. Hyacinthe, et Joseph Laroque.

Avant le commencement de la messe, les chanoines suivants prêtèrent serment : Mgr. Raymond, MM. Archambault, Beauregard, Millier, O'Donnell, Leclair, Prince, Ouellette, Decelles, Gravel, Bernard, et comme chanoines honoraires MM. Provencal, Désorey et St. Georges.

Le sermon de circonstance fut prêché par le Révd. Père Mothon, de l'ordre des Dominicains.

Après la messe, Mgr. Raymond, au nom du clergé du diocèse, s'avança au pied du trône du Délégué Apostolique et lui lut une magnifique adresse, à laquelle Son Excellence répondit en français avec l'éloquence et la suavité qui accompagnent toutes ses paroles.

Il félicita les membres du nouveau Chapitre, non-seulement des qualités qui les ont signalés comme éminemment dignes de l'honneur qui leur est conféré en ce jour, mais aussi de l'heureuse occasion qu'ils auront de travailler de plus en plus au bien de l'Eglise.

C'est la seconde fois dans ma vie, dit Son Excellence, qu'il m'est donné de prendre part à l'installation d'un chapitre. Je goûtai ce bonheur, pour la première fois, il y a quelques années, lorsque je rétablissais le chapitre de mon bien-aimé diocèse, qu'une persécution de trois siècles avait fait disparaître avec toutes les autres gloires sacerdotales de l'Eglise d'Irlande. Cette même jouissance m'est accordée aujourd'hui dans cette terre que vos labeurs ont acquise à la Religion et à la civilisation. Cette cérémonie me signale donc, d'une manière particulière, le triomphe de l'Eglise sur ses deux plus grands ennemis ; sa victoire sur ceux qui, ayant abandonné la Foi, cherchent à abattre ceux qui l'enseignent ; sa victoire sur les nations païennes qui, dormant dans les ténèbres et les ombres de la mort, opposent la Vérité qu'elles ne connaissent pas. "Hæc est victoria que vincit mundum, Fides nostra!" Le jour viendra peut-être où, après des siècles de prières et de travaux, ce nouveau Chapitre de St. Hyacinthe, comme celui d'Ardagh, disparaîtra au milieu des troubles qui sont le partage de l'Eglise militante ; si c'est là le sort qui l'attend, nous devons être assurés qu'il trouvera dans l'autorité

du successeur du Pontife romain qui lui donne aujourd'hui l'existence, le principe de sa résurrection. Le secret de toutes les victoires de l'Eglise réside dans la force de Pierre, le Prince des Apôtres : "Ubi Petrus, ibi Ecclesia, ibi nulla mors, sed gloria sempiterna!"

L'office divin terminé, les fidèles se séparèrent, heureux et satisfaits de la démonstration éclatante qui avait eu lieu et des imposantes cérémonies religieuses dont ils avaient été les heureux témoins.

NOS GRAVURES

Arrivée du maréchal-président au camp d'Avord

Le voyage du maréchal-président de la République à Bourges constitue le fait le plus important de la dernière semaine de juillet.

Le président de la République a quitté Paris vendredi, à deux heures et demie, accompagné de M. de Fourtou, ministre de l'Intérieur ; du général Berthaut, ministre de la guerre ; des généraux d'Abzac et Broye, des colonels de Vaulgreaud et Melorel, composant sa maison militaire.

Samedi matin ont eu lieu les manœuvres du camp d'Avord, à la suite desquelles le maréchal-président a distribué des croix et des médailles militaires à un certain nombre d'officiers, de sous-officiers et de soldats.

Le même jour, à midi, le président de la République a fait son entrée à Bourges. Il a été reçu par le maire de la ville, entouré de la plupart des maires du département. Il s'est rendu à la préfecture en suivant les rues Saint-Ambroix, Porte-Neuve, Mayenne et de l'Arsenal que remplissait une foule considérable. A midi et demi, réception des autorités. Le soir, grand banquet officiel et feu d'artifice tiré sur la place Léraucourt.

Le dimanche matin, le duc de Magenta a visité les établissements civils et militaires ; il a assisté, à midi, à la messe militaire, et, à quatre heures, il s'est rendu au polygone pour passer la revue des troupes du camp d'Avord et de la garnison de Bourges, appartenant au commandement militaire du général Ducrot.

Après la revue, le maréchal-président est reparti pour Paris.

LES ECRIVAINS CANADIENS EN FRANCE.

Le journal *Le Monde*, de Paris, qui montre, depuis longtemps, un si grand intérêt pour le Canada, vient de donner une nouvelle marque de sa sympathie pour notre pays. Il a commencé, dans son numéro du 6 août courant, sous forme de feuilleton, la publication d'un ouvrage canadien, éminemment canadien. Il s'agit du fameux roman de M. A. Gérin-Lajoie, *Jean Rivard*. C'est la première fois, croyons-nous, que l'on fait, en France, pareil honneur à notre littérature. C'est un fait important à signaler. Cet honneur rendu à un auteur qui est une de nos gloires littéraires les plus pures, en même temps que le plus modeste de nos écrivains, est un événement qui fera sensation dans notre petit monde littéraire. *Le Monde* annonce en ces termes son nouveau feuilleton à ses lecteurs :

Nous commençons aujourd'hui la publication de *Jean Rivard*, que son auteur, M. A. Gérin-Lajoie, sur la demande d'un de nos amis communs, a bien voulu nous autoriser à reproduire. Nous sommes persuadés que nos lecteurs goûteront ce récit, d'un caractère simple, plein de sentiments élevés, où sont retracés d'une façon intéressante et dans un style naturel et vivant les efforts et les succès d'une lutte chrétienne contre la pauvreté.

Le cadre où le récit est placé lui donne un intérêt particulier pour des lecteurs français. Le Canada, séparé de la France, est resté une terre française et catholique. Sa prospérité merveilleuse, qui a pour raison la vertu de notre foi et les meilleures qualités de notre race, est une joie et un honneur pour la mère-patrie. Là aussi, notre langue s'est conservée et développée, en gardant dans sa phonologie jusqu'aux particularités du parler des provinces, d'où les Canadiens tirent principalement leur origine ; et elle a donné naissance à une littérature canadienne qui grandit chaque jour, et que nos lecteurs connaissent, grâce aux intéressantes études de M. P. de Cazes.

A tous ces titres, le roman de Jean Rivard nous a paru de nature à plaire à nos lecteurs.

DÉPÔT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

On lit dans le *Nouveau-Monde* :

"La loi passée à la dernière session de Québec pour la création d'un dépôt de livres d'écoles, etc., paraît avoir été diversement interprétée tant par certains officiers de l'Instruction publique que par d'autres personnes intéressées à divers degrés dans l'opération de cette mesure de législation. Comme une interprétation erronée des dispositions de cette loi pourrait occasionner des démarches ou des dépenses inutiles et faire croire à la création d'un injuste monopole, il n'est pas hors de propos de dire à ceux de nos lecteurs que cela peut concerner plus ou moins directement, que la mesure du gouvernement ne favorise en aucune manière un monopole dangereux ou injuste.

"Le gouvernement a établi des dépôts de livres où les municipalités pourront se pourvoir si elles le désirent. Mais la liberté d'acheter ailleurs leur est laissée. Les commissaires d'écoles pourront donc à volonté patronner tel et tels libraires, selon qu'ils croiront y trouver leur profit et avantage."

Voici maintenant ce que le Dr. Hubert LaRue écrit à l'*Événement* sur le même sujet :

"Monsieur le rédacteur,

"En dépit de tout ce qu'on peut dire ou écrire contre le "Dépôt de livres d'Ecole," il n'en est pas moins vrai que l'établissement de ce dépôt est la démarche la plus importante qui a été faite, depuis vingt ans, pour favoriser le développement de l'Instruction publique en ce pays.

"HUBERT LARUE."

L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Le temps d'envoyer à Paris les objets destinés à l'Exposition Universelle de 1878 approche rapidement, et il ne sera pas inutile de faire connaître à ceux qui se proposent d'y prendre part les arrangements pris pour que le Canada soit dignement représenté. Bien que l'Exposition ne doive s'ouvrir qu'au premier de mai prochain, les objets devront cependant être envoyés avant le premier de novembre afin que les commissaires aient le temps nécessaire pour les placer avant l'ouverture. Tous les arrangements devront être faits et complétés au milieu d'avril. On comprend que le transport des articles destinés à l'Exposition et la confusion qui s'en suivra nécessiteront beaucoup d'ouvrage et de temps.

Les règlements du gouvernement canadien sont aussi favorables aux exposants qu'ils peuvent l'être. Tous les frais de transport du Canada à Paris seront payés par le gouvernement, et après l'Exposition, les objets seront rapportés aux frais des propriétaires à moins qu'ils n'en aient disposé selon leur bon plaisir et avantage.

Aucun droit n'est imposé sur les objets destinés à l'Exposition, excepté sur ceux qui seraient spécialement destinés à la consommation.

L'espace de terrain accordé au Canada étant limité, les Commissaires seront probablement dans la nécessité de faire un choix parmi les objets offerts. Aucune œuvre d'art ne sera acceptée à moins qu'elle n'ait été faite depuis le premier de mai 1867. Un catalogue des objets exposés, un plan du département canadien, et autres dispositions seront faites pour faire connaître le Canada aux peuples de l'Europe.

La Commission se propose d'exhiber des articles montrant les ressources naturelles, industrielles et commerciales du Canada. Il est donc désirable qu'il y ait un grand nombre d'exposants de toutes les parties du pays.

Le travail sera divisé en deux. Ceux qui parlent le français devront s'adresser à M. Perreault, et ceux qui parlent l'anglais au Dr. May.

—Le papier Rigollot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAU,
223, rue McGill, Montréal

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Antruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC, Atelier : 547, rue Craig.